

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 65

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Rapport annuel d'activités 2015 de la RDT13

**DGASDT Direction des Transports et des Ports
Service des Affaires Générales
04-13-31-02-15**

PRESENTATION

L'article L3121-21 du code général des collectivités territoriales dispose que :

« Chaque année, le Président rend compte au Conseil Départemental, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci... »

L'objet de ce rapport est de prendre acte du rapport d'activité de la Régie Départementale des Transports pour l'année 2015, joint en annexe au rapport.

Les éléments généraux de ce rapport d'activité sont les suivants :

Compte rendu financier :

La RDT 13 est un établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Son conseil d'administration de 15 membres est nommé par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Il comprend 9 conseillers départementaux, 3 représentants du personnel, un représentant des usagers et deux personnalités qualifiées.

En 2015, la Régie comptait 520 agents, répartis entre l'activité de transport de marchandises, par fer essentiellement, (75 personnes) et l'activité de transport routier de voyageurs (445 personnes).

Le chiffre d'affaires de la RDT 13 s'établit pour l'année 2015, à près de 49 millions d'euros, décomposé de la manière suivante (en milliers d'euros) :

ACTIVITÉS	2015
Transport routier de voyageurs	41 756
Transport ferroviaire	7 171
TOTAL GÉNÉRAL	48 926

Services de transport assurés pour le compte du Département

Le Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) est le document de référence permettant au Conseil départemental de définir et d'identifier les activités qui sont confiées à la Régie Départementale.

En 2015, les services de transports inscrits au COSP étaient les suivants :

Lignes régulières

17 lignes régulières ont été opérées par la Régie, totalisant 9 587 918 km parcourus contre 9 357 445 km en 2013 (+ 2,46%).

7,1 millions de voyageurs ont été transportés sur ces lignes contre 6,8 millions en 2014 (+ 5,38%).

Services scolaires inscrits au cahier des charges

19 services scolaires ont été assurés, totalisant 506 656 km parcourus contre 532 901 km en 2014 (- 4,92%).

615 123 voyages d'élèves ont été effectués contre 629 977 en 2014 (- 2,36%) dont 11 807 concernant des élèves handicapés contre 15 828 en 2014 (- 25,40%).

INCIDENCE FINANCIERE

L'examen de ce rapport annuel d'activité n'a pas d'incidence financière.

CONCLUSION

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL